## IONORAIRES

## **DISPENSATEUR(S) DE SOINS NON CONVENTIONNE(S)**

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Mary Gontran

Numéro INAMI: 39912134001 Numéro BCE: 0832-566-341 Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Massenet Valérie

Numéro INAMI: 3-0301117-001 Numéro BCE : 0832-566-341

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Numéro INAMI: Numéro BCE:

Modèle d'affiche fixé par le Comité de l'assurance le 11/12/2023

Montants mis à jour le 44/03/24 ***	Intervention + ticket modérateur + supplément max			Intervention INAMI				À charge du patient					
DESCRIPTION DES SOINS	HONORAIRES MAXIMUMS **			INTERVENTION INAMI		INTERVENTION INAMI (Hors TSB)		TICKET MODERATEUR PATIENT		TICKET MODERATEUR PATIENT (Hors TSB)		SUPPLEMENT PATIENT MAXIMUM	
Consultation au cabinet d'un praticien de l'art dentaire, à partir du 19e anniversaire  Code nomenclature*: 301011	Assuré ordinaire Bim	€	40	€	24.50 30	/ 	24.50 30	€	5.50	1	5.50	€	10 10
Examen buccal préventif jusqu'au 18e anniversaire  Code nomenclature*: 371615, 371571	Assuré ordinaire Bim	€	54.50 54.50	€	54.50 54.50	/	54.50 54.50	€	0	/	0	€	0
Examen buccal annuel du 18e au 19e anniversaire Code nomenclature* : 371593	Assuré ordinaire Bim	€	74.50 74.50	€	74.50 74.50	/	74.50 74.50	€	0	1	0	€	0
Examen buccal annuel à partir du 19e anniversaire Code nomenclature* : 301593	Assuré ordinaire Bim	€	84.50 84.50	€	71.00 74.50	/	71.00 74.50	€	3.50	/	3.50	€	10 10
Obturation(s) de cavité(s) sur 2 faces d'une dent à partir du 19e anniversaire Code nomenclature* : 304393	Assuré ordinaire Bim	€	66.00 66.00	€	47.00 56.00	€	38.00 55.00	€	11.00 0	€	18.00	€	10
Honoraires complémentaires pour l'utilisation de techniques adhésives pour obturation de cavité(s) et/ou restauration, sur dents définitives, à partir du 19e anniversaire, par dent  Code nomenclature*: 303590	Assuré ordinaire Bim	€	14.00 14.00	€	11.00 14.00	€	9.50 14.00	€	3.00	€	4.50 0	€	0
Première radiographie intrabuccale de dent ou de groupe de dents sur un même cliché, à partir du 18e anniversaire  Code nomenclature * : 307031	Assuré ordinaire Bim	€	15.50 15.50	€	12.50 15.50	€	11.00 15.50	€	3.00	€	4.50 0	€	0

Ce sont les codes de nomenclature pour les patients en soins ambulatoires, les mêmes prestations sont applicables avec un code différent pour les patients hospitalisés.

Non conventionné - Un dispensateur de soins non conventionné peut s'écarter des tarifs de l'INAMI (appliquer des suppléments).

**Assuré ordinaire** – Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim - Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention

Honoraires maximums - Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

Intervention INAMI - Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

Ticket modérateur patient - Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.

Hors TSB (Trajet de soins buccaux) - Pour certaines prestations, l'intervention dans la part personnelle du patient augmente s'il n'a pas bénéficié de remboursement pour les soins dentaires effectués au cours des deux années civiles précédentes.

Supplément patient - Montant max. qu'un dispensateur de soins facture en plus de l'honoraire INAMI.

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

Adresse(s) du cabinet : rue

Numéro de téléphone :

Site web (si d'application) : V

Adresse e-mail indiquée sur le site Web (pour données administratives

uniquement):

Forme juridique :

Autorités de contrôle compétentes

Visa: SPF Santé publique, Direction générale des professions de santé, Avenue Galilée 5/02, 1210 Bruxelles INAMI: Avenue Galilée 5/01, 1210 Bruxelles

Reconnaissance de titre professionnel particulier : Direction de l'Agrément des Licence de radiographie dentaire : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN), Adresse du siège social (si personne morale) : rue de Mons 152 4600 Visé

<sup>\*\*</sup> En cas d'exigences particulières du bénéficiaire, telles que le lieu ou l'heure du traitement, sans qu'il y ait nécessité dentaire ou médicale, l'honoraire maximum demandé peut dépasser les honoraires mentionnés. \*\*\* Le dispensateur a l'obligation de mettre à jour l'affiche en fonction des tarifs officiels et/ou des tarifs pratiqués.